



CONCERTATION PUBLIQUE – RENFORCER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE LA CORSE

Date : Vendredi 04 octobre 2019 – de 18h30 à 19h30
Nombre de participants : 4
Lieu : LECCI - Salle du Conseil municipal Lieu-dit « La Croix »

Intervenants :
Bachir AKDIM EDF – Ingénieur Etudes
Andréa CAVALIERE TERNA – Ingénieur Etudes
Pascal CHAUSSE Animateur
Bernard-Henri LORENZI Garant CNDP
Jacques MARCHI 3^{ème} Adjoint au Maire de Lecci
Stéphane THIRIET EDF – Responsable concertation et autorisations

Pascal CHAUSSE

Mesdames, Messieurs, bonjour. Même si on n'en a pas beaucoup besoin, on va quand même utiliser le micro tout simplement parce que tout est enregistré. Il s'agit d'une réunion publique, donc l'ensemble des propos qui seront tenus dans cette réunion seront rendus publics, ce qui est tout à fait normal. Je reviens vers vous dans quelques secondes.

Je m'appelle Pascal Chausse, je suis chargé d'animer cette réunion, c'est à dire de vous permettre de poser toutes vos questions.

Je vais d'abord céder la parole à Monsieur l'adjoint au Maire, Monsieur Marchi, qui nous accueille dans sa magnifique salle des mariages, je crois bien.

Jacques MARCHI

Je souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui sont venues ici ce soir, et j'espère que de la discussion jaillira la lumière.

Pascal CHAUSSE

Donc voilà, en quelques mots, la réunion va se dérouler en deux temps. Nous ne sommes pas très nombreux, mais encore une fois nous allons quand même utiliser les micros parce que cette réunion sera enregistrée. De la même manière, comme il y a un compte-rendu, on va faire quelques photos. Si quelqu'un ne souhaite pas être sur la photo surtout vous le dites, il n'y a aucun souci, même si on va plutôt les faire de dos, parce que c'est juste pour rappeler symboliquement la tenue de cette réunion.

La réunion va se dérouler en deux temps.

Dans un premier temps, le maître d'ouvrage c'est à dire les représentants d'EDF et de TERN, TERN vous le savez certainement c'est l'opérateur Italien, l'équivalent d' EDF en Italie et donc les différentes personnes que je vais vous présenter vont intervenir dans un premier temps pendant une vingtaine de minutes, à peu à peu près 20-25 minutes, pour vous donner l'essentiel de l'information pour que vous ayez vraiment la compréhension de l'intégralité de ce qui est prévu, de ce qui est envisagé sur le territoire. Et dans un second temps, on prendra tout le temps pour répondre à vos questions.

Donc, si vous avez des questions qui vous passent par la tête, essayez de vous en rappeler, de les noter, comme ça je reviendrai vers vous, et on organisera ensemble cet échange le temps qu'il faudra.

Donc, je me permets de présenter Monsieur Bernard-Henri Lorenzi qui représente la Commission nationale de débat public. Cette concertation est placée sous la supervision quelque part d'une instance indépendante, qui s'appelle la Commission nationale de débat public et Monsieur Lorenzi a été nommé garant par cette commission. Il va se présenter dans quelques instants. Et ensuite, nous aurons l'intervention de Stéphane Thiriet qui est le responsable pour EDF de la concertation du projet SACO13. Et ensuite Andréa Cavaliere, comme son nom l'indique est Italien, et qui va nous faire le plaisir d'essayer de nous dire quelques mots en français, il représente TERN. Et ensuite, Bachir Akdim qui est l'ingénieur technique d'EDF, et qui va justement présenter un petit peu les travaux qui sont envisagés.

Voilà donc tout de suite je cède la parole à Monsieur Lorenzi, c'est à vous.

Bernard-Henri LORENZI

Merci, bonsoir. Donc, je dois d'abord excuser mon ami Jacques Roudier qui n'est pas là, puisque nous sommes deux garants sur cette concertation. Les porteurs du projet n'avaient pas l'obligation de demander à avoir des garants dans le cadre de la CNDP. Ils l'ont fait et nous avons été nommés dans le cadre de la séance plénière du 3 juillet 2019, donc une nomination qui est relativement récente.

Alors, le débat public, c'est une concertation préalable qui n'est pas obligatoire, donc dans le cas qui nous occupe, mais les porteurs de projet ont souhaité le faire avec notre participation, c'est un choix volontaire donc. Nous sommes indépendants, neutres et impartiaux, ce qui fait que nous ne prenons absolument pas parti sur le fond du projet. Ce qui nous préoccupe, ce qui nous intéresse c'est le déroulement de la phase de concertation, à savoir la façon dont se déroule la procédure. C'est à dire nos préoccupations c'est que les choses soient transparentes, qu'il y ait égalité de traitement entre les intervenants, qu'il y ait argumentation des positions, de façon à ce que les choses ne soient pas totalement sorties de nulle part, et que les participants se respectent mutuellement.

Notre position est très clairement une position d'incitateur vis-à-vis du maître de l'ouvrage de sorte que nous sommes très souvent amenés à lui donner notre sentiment sur tel ou tel point, sur telle ou telle façon d'aborder telle chose, sur la façon de présenter certains éléments, sur peu importe, et ensuite nous sommes des facilitateurs vis-à-vis du public. C'est à dire que nous nous donnons le droit d'intervenir à tout moment en disant « non, oui, Monsieur a posé une question, il n'a pas eu de réponse, Madame s'est exprimée et madame n'a pas pu finir son intervention, etc.. » Et puis pour compléter l'ensemble de ces éléments nous établirons à la fin de la concertation un bilan, dans lequel nous décrirons ce qui s'est déroulé, et ce bilan sera rendu public, de sorte que chacun pourra effectivement constater si oui ou non, il retrouve la façon dont il a pu voir se dérouler la concertation et si effectivement elle lui a paru honnête, transparente et correspondant à ce qu'il pensait pouvoir dire dans ce débat.

Stéphane THIRIET

Merci. Je vais vous présenter maintenant le projet en vous présentant tout d'abord la liaison SACOI.

Donc, la SACOI qu'est-ce que c'est ? C'est une ligne en courant continu qui est entre l'Italie et la Sardaigne et qui traverse la Corse du Nord au Sud. Elle est tour à tour sous-marine pour des petites portions souterraines et traverse en grande partie de manière aérienne le territoire Corse. Elle est reliée à la Corse, à la Sardaigne et à l'Italie par des stations de conversion qui permettent de transformer ce courant continu en courant alternatif, pour faire la jonction avec les réseaux de transports de la Corse, de la Sardaigne et de l'Italie.

C'est une liaison qui a 55 ans d'histoire et qui a été créée en 1964. A l'époque, elle ne faisait que traverser le territoire, et permettait notamment à la Sardaigne, qui était en surproduction d'évacuer cette énergie vers l'Italie. Ensuite, elle a plus servi à équilibrer le réseau sarde avec l'aide de la production venant d'Italie. Elle a été reliée à la Corse à partir de 1986 lors de la construction de la station de conversion de Lucciana. Donc, au niveau de Lucciana a été construite une station qui permettait de convertir le courant continu de la ligne, et d'injecter 50 mégawatts sur le réseau Corse, ce qui est venu compléter le mix énergétique de l'époque et notamment accompagner le développement de l'agglomération de Bastia. En 1992 les stations de conversion ont été rénovées côtés italien et sarde, et c'est là qu'on est passé de SACOI à SACOI2, qui était en évolution du projet qui a concerné la partie italienne et sarde. En 2006 a été créée la liaison SARCO, donc qui n'a pas de lien direct avec la liaison SACOI, mais qui était l'occasion de renforcer le mix énergétique Corse avec une liaison ayant une connexion directe avec la Sardaigne. Cette liaison fait suite notamment à la crise énergétique qu'a connue la Corse en 2005, où ont eu lieu notamment des coupures tournantes et où a été mise en évidence la limite de l'équilibre production-consommation de la Corse.

Donc cette liaison SARCO est venue renforcer le mix énergétique et permet de pallier à l'insuffisance de production rencontrée notamment lors de la crise énergétique de 2005.

Et l'objectif de SACOI3, dont la mise en service est prévue à partir de 2025, c'est de rénover et de renforcer la liaison actuelle pour la faire monter de 50 mégawatts à 100 mégawatts donc de doubler la capacité d'injection, et d'avoir un rôle vraiment complémentaire avec cette liaison SARCO, en termes de sécurité du système électrique corse et de manière à permettre la transition énergétique en Corse pour insérer plus de renouvelable sur le réseau, notamment en termes de photovoltaïque.

Les enjeux pour la Corse j'en ai déjà un peu parlé. On est aujourd'hui avec un ouvrage vieillissant ; la ligne date de 1960, donc les câbles ils ont autour de 55 ans, ils ont été abimés, réparés, repris, et ils nécessitent un changement pour pouvoir pérenniser la ligne dans la durée.

La station de conversion de Lucciana qui était un très bel outil technologique à l'époque en 86 quand elle a été créée, c'était une première mondiale. Aujourd'hui, elle est vieillissante, les pièces de rechange ne se font plus, donc on vit sur le stock de pièces de rechange actuel, et la disponibilité de la station diminue d'année en année.

Donc, on est avec des enjeux de pérennisation de la liaison SACOI avec un horizon qui est proche, notamment lié à l'obsolescence de la station et au vieillissement des câbles.

La puissance est limitée, et l'objectif de la PPE de 2015 c'est de passer la puissance de la station de 50 à 100 mégawatts, notamment en lien avec l'augmentation de la consommation en Corse

Et les effets de ce projet, c'est de sécuriser le système électrique corse dans la durée qui aujourd'hui s'appuie sur ce qu'on appelle un trépied énergétique. Vous avez globalement un tiers de renouvelable, hydraulique et solaire principalement, un tiers de thermique avec les centrales de Lucciana et du Vazzio, et un tiers de l'énergie qui passe par les liaisons SARCO et SACOI. Ces renforcements doivent nous permettre de favoriser l'insertion des énergies renouvelables sur le réseau corse, aujourd'hui 400 mégawatts de puissance installées, pour qu'on soit en capacité, à aller encore plus loin, avec une part encore plus grande de renouvelables dans un système électrique sécurisé.

Andréa CAVALIERE

Merci Stéphane. Bonsoir à tous. Seulement deux mots sur la partie italienne.

Donc, l'ouvrage SACOI pour nous c'est vraiment très important parce qu'il participe à la sécurité des systèmes électriques en Italie et en Sardaigne. Donc, aujourd'hui on a la possibilité d'échanger 300 mégawatts, et avec le projet futur, on aura la possibilité d'augmenter cette puissance de 100 mégawatts, et donc d'améliorer la sécurité et aussi favoriser beaucoup l'intégration de l'énergie renouvelable en Italie qui a un fort accroissement dans les dix dernières années. Aujourd'hui nous avons 30000 mégawatts d'énergies renouvelables en Italie, et 1800 mégawatts également en Sardaigne. Donc, la liaison est vraiment très importante pour nous et pour les scénarios de transition énergétique en Italie et en Sardaigne.

Stéphane THIRIET

Je vais rentrer maintenant un petit peu plus dans le détail du projet de renforcement de la liaison existante. En fait ce projet, porté par EDF et TERNA, en tant que maître d'ouvrage et qui doit permettre de doubler la capacité de la station de conversion de Lucciana de 50 à 100 mégawatts, est rendu possible par l'augmentation de transit de 100 mégawatts sur la ligne.

Ce projet se subdivise en trois sous-projets.

Un projet de remplacement de la station de conversion de Lucciana, qui est vraiment le cœur en fait, et qui va être implanté sur le site de l'actuelle centrale thermique.

On a aujourd'hui une ancienne centrale qui est en déconstruction, et on souhaite utiliser le site existant pour construire la nouvelle station de conversion en lieu et place.

L'autre chantier va être de remplacer l'ensemble des câbles sur la ligne aérienne existante, de manière à renforcer le transit par des câbles de nouvelle génération, et profiter de l'opportunité des consignations qui seront liées à ces travaux, donc des arrêts de la ligne, pour réaliser des travaux d'entretien sur les pylônes.

Ensuite, le troisième chantier sera l'installation de nouveaux câbles sous-marins entre la Sardaigne et la Corse, et entre l'Italie et la Corse, et des liaisons enterrées qui vont venir se raccorder à la partie aérienne de la liaison SACOI.

Le planning du projet nous mène jusqu'en 2025. 2025 c'est une date charnière, puisque c'est aujourd'hui la date à laquelle nous pensons que la station de conversion actuelle nécessite d'être remplacée. Donc, un fort enjeu de sécurité vis-à-vis du système électrique à cette échéance.

On souhaite en 2025 éteindre cette ancienne station de conversion, et être en capacité de mettre en service la nouvelle pour pouvoir injecter ces 50 mégawatts supplémentaires sur le réseau Corse, donc au total 100 mégawatts.

Le planning du projet se subdivise en plusieurs phases.

La première phase dans laquelle nous nous trouvons actuellement, est une phase de concertation et nous réalisons en parallèle un certain nombre d'études qui nous permettent de poser les bases du projet. Les études nous permettent également de préparer tous les dossiers qui vont nous permettre de réaliser la partie administrative pour nous permettre d'avoir les autorisations et lancer les travaux à la mi 2022.

Mi 2022, octroi des autorisations en France, mais également en Italie, et début des travaux, à la fois en Italie pour les nouvelles stations de conversion, et en Corse pour la station de conversion de Lucciana, les câbles et les parties sous-marines et enterrées. Pour arriver en mi 2024, avec une longue période de basculements et d'essais qui va commencer, et notamment les essais d'ensemble entre les trois stations de conversion Italie, Sardaigne et Corse.

Je vais maintenant vous présenter la phase de concertation un petit peu plus en détails.

On est dans une phase de concertation qui nous permet de répondre et d'articuler trois procédures, trois codes différents.

Tout d'abord une concertation dite Fontaine. C'est une concertation qui permet de répondre au Code de l'énergie et notamment à la réglementation liée aux réseaux de transports. C'est une concertation qui est placée sous l'égide du Préfet coordonnateur, qui est le Préfet de Haute-Corse et qui implique les services de l'Etat, les Maires, les collectivités, les associations et les organismes socioprofessionnels. C'est une concertation qui a déjà eu deux premières réunions, à Sartène et à Bastia pilotées par la Préfecture de Haute-Corse. Nous avons souhaité compléter ce dispositif en associant le public à la concertation au travers d'une concertation préalable du public qui rentre dans le champ du Code de l'environnement, accompagnée par des garants nommés par la Commission nationale du débat public.

Nous avons ensuite un projet, qui est reconnu projet d'intérêt commun par la Commission Européenne, dans la mesure où la Commission Européenne accompagne l'ensemble des états membres dans leur transition énergétique. Et la Commission Européenne considère que les réseaux de transport sont un élément essentiel à une meilleure insertion des énergies renouvelables. Pour être en capacité à réaliser la transition énergétique il est nécessaire d'avoir des réseaux mieux maillés, mieux dimensionnés pour permettre le meilleur foisonnement des énergies renouvelables.

Si on rentre dans le détail de la concertation publique. Nous avons une concertation aujourd'hui qui s'étale du 30 septembre au 22 novembre et qui se déroule en deux vagues de rencontres.

Une première vague de rencontres, dans laquelle nous sommes actuellement, et qui nous permet de faire une présentation du projet pour que le public soit en mesure de bien comprendre le projet, ses enjeux, et de poser l'ensemble des questions qui pourraient se poser sur ce projet. Au travers des

enjeux et du retour du public qu'on aura eu, on va prévoir une deuxième phase de rencontres sur les enjeux principaux qui seront apparus lors de cette première phase.

Suite à cette concertation du public, au 22 novembre, les garants rédigeront leurs bilans sur la manière dont la concertation s'est déroulée, et les maîtres d'ouvrage EDF et TERNAL seront amenés à prendre les enseignements de cette concertation, pour présenter à la décision du Préfet le meilleur projet possible, au regard des études bien sûr qui se seront déroulées en parallèle, des enjeux qui auront été identifiés et de la manière dont la concertation publique se sera déroulée.

La concertation et le processus de concertation prendra fin en janvier 2020, avec les deuxièmes réunions sous l'égide du Préfet, pour la décision finale sur le projet et qui permettra d'enchaîner sur la phase de préparation des dossiers d'autorisation administratifs.

Le dispositif de concertation est principalement basé sur le site internet sacoi3.fr. Il présente pour s'informer, des dossiers de concertation et des brochures, que vous avez pu avoir à l'entrée, qui sont également téléchargeables sur le site internet.

La contribution du public se fait au travers des rencontres comme aujourd'hui, elle peut également se faire au travers du site internet où vous avez un système de questions-réponses et la possibilité d'apporter des contributions au projet. Les contributions peuvent également être apportées par courrier en les envoyant à EDF.

Nous allons maintenant rentrer dans le détail des travaux proprement dits, et notamment des différents secteurs concernés, et des trois différents sous-projets je vous ai présentés tout à l'heure.

Nous avons trois sous-projets et un grand principe. Le principe c'est de s'appuyer au maximum sur l'infrastructure existante pour minimiser les effets du projet et être en capacité à tenir le planning, qui nous permet de remplacer la station de conversion actuelle de Lucciana à l'horizon 2025.

Ce planning nous incite à installer la station de conversion sur le site de Lucciana, à s'appuyer sur l'ossature existante de la liaison SACOI au travers de son cheminement principal, dans la mesure où les études ont montré que l'ensemble des pylônes était en bon état et qu'effectivement c'était plutôt des travaux d'entretien qui étaient à réaliser lors des changements de câbles.

Nous avons regardé également, la manière dont les câbles sous-marins pouvaient arriver sur le littoral. Notamment, sur le Sud Bastia en constatant son urbanisation actuelle et la possibilité de proposer des variantes au projet pour arriver un petit peu plus directement sur Lucciana, à l'intérieur de ce que vous voyez ici, qui est l'aire d'études. Et notre aire d'étude, c'est l'aire dans laquelle on va regarder de quelle manière nos câbles sous-marins peuvent arriver pour être plus directement connectés à la station de Lucciana qui n'existait pas à l'époque de la création de la ligne.

Sur la commune de Bonifacio, on a également une aire d'étude. En fait le problème est un peu différent. Sur Bonifacio, on a la liaison SACOI existante qui arrive sur une petite plage de la Cala Sciara et qui remonte vers un poste de transition. Sur cette petite plage et dans ce petit espace, on a également la deuxième ligne dont je vous parlais qui est SARCO, qui arrive également sur la même plage. On va étudier l'opportunité de faire arriver nos câbles sous-marins, à un autre endroit pour s'assurer de la continuité électrique des ouvrages existants pendant qu'on fera les travaux d'arrivée des nouveaux câbles. Donc, un fort enjeu de continuité électrique liée au secteur de Bonifacio.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue Bachir, qui va vous présenter plus précisément les travaux envisagés.

Bachir AKDIM

Bonsoir. Je vais vous présenter les travaux que nous allons réaliser sur les ouvrages SACOI.

Donc, vous avez en photo là sur le site en bleu, qui représente l'ancienne station de l'ancienne centrale thermique en cours de déconstruction. Et à cet endroit-là, on va construire la nouvelle station de conversion. La station de conversion, c'est ce qui permet de capter l'énergie en courant continu et la transformer en énergie alternative et ensuite la redistribuer sur le territoire. On va pouvoir doubler la capacité de d'énergie, on va passer de 50 mégawatts à 100 mégawatts.

La station en général c'est quoi ? C'est un bâtiment dans lequel on va trouver des équipements électriques et électrotechniques, par exemple des transformateurs ou des appareils de mesure.

Comme vous l'a précisé Stéphane tout à l'heure, les travaux envisagés sur la ligne vont nous permettre de remplacer à 100% les câbles pour mettre un câble plus léger, qui va pouvoir répondre aux besoins du transit. On va également changer les matériels d'accrochages, c'est ce qui permet d'accrocher les câbles sur les pylônes, on va renforcer quelques pylônes, rénover les embases. Les embases c'est les pieds des pylônes, et on va aussi remplacer quelques pylônes par des pylônes neufs ou remplacer uniquement les fondations.

Alors comment ça se passe pour remplacer le câble ? Dans un premier temps, on va travailler par canton. Un canton, c'est à peu près une dizaine de pylônes, et ils sont espacés de 400 à 500 mètres. De part et d'autre du canton, on va mettre un atelier de déroulage, c'est le touret où il y a le câble neuf, et un atelier de tirage et de freinage. Ensuite, on va raccorder l'ancien câble sur le nouveau câble, et on va pouvoir dérouler le nouveau câble avec l'ancien câble, et puis après le raccrocher aux pylônes.

Alors, avant de faire ces travaux, il y a d'abord un état des lieux.

Ensuite, peut-être qu'on fera quelques travaux préparatoires, tel qu'un écimage ou un élagage. Ensuite, on installe les équipements, des tourets ou tireuses au pied du pylône sur des plateformes aménagées. Ensuite, on vient renforcer les pylônes ou remplacer les pylônes. On remplace ensuite par la suite les câbles et ensuite on raccorde ces câbles au poste aéro-souterrain. Ensuite, on finit par remettre l'état des parcelles sur lequel on a travaillé, et on met en service l'ouvrage bien sûr.

Donc voilà, ça c'est pour présenter effectivement des travaux qui sont assez classiques et qui relèvent de travaux qu'on fait généralement en maintenance.

Pascal CHAUSSE

Très bien merci. Merci beaucoup d'avoir été attentif.

Maintenant on va passer à la phase questions-réponses.

J'ai un micro, il est pour vous, donc je vais être obligé de vous le donner pour que vous puissiez poser vos questions. Une fois de plus, parce qu'il y aura un compte rendu de façon à ce qu'on puisse enregistrer l'ensemble des propos.

Donc allez-y, posez vos questions, levez la main ceux qui souhaitent une précision sur tel ou tel point. Ça peut être sur tous les sujets que vous avez vus ou sur d'autres que vous n'avez pas entendu en vous disant « tiens, ils n'ont pas parlé de ça, je voudrais bien savoir ». Donc on vous écoute, allez-y, c'est à vous. Je vous donne le micro, je vous remercie de vous présenter et puis de nous poser votre question.

Michel LEDUC

Bonsoir, Michel Leduc, je suis résident sur Palavesa. J'ai la ligne SACOI qui passe sur ma propriété. L'hiver lorsqu'il y a du vent, ça siffle dans les câbles. Est-ce que les nouveaux câbles vont apporter un confort, est-ce que ça va être amélioré ou non, ou est-ce que ça va se dégrader au niveau des nuisances sonores par exemple ?

Stéphane THIRIET

On a dit effectivement que les câbles ont 55 ans, qu'ils sont vieux, qui sont rapiécés par endroit, donc évidemment en termes de prise au vent, ce n'est pas l'idéal. Les câbles qu'on aura demain seront des câbles plus petits, moins lourds, et on va réétudier l'ensemble de la ligne. Quand je dis réétudier l'ensemble de la ligne, c'est à dire étudier les pylônes, les accroches, les tensions sur les câbles, et donc cette problématique effectivement de tenue de l'ouvrage de manière générale vis-à-vis des conditions environnantes, elle sera regardée une nouvelle fois, elle sera regardée de manière, je dirais de manière moderne.

Pascal CHAUSSE

Parce que des câbles quand ils sont anciens ils font plus de bruit que quand ils sont neufs ?

Stéphane THIRIET

En fait quand ils sont anciens ils sont un peu détendus et du coup avec le vent les fait balancer, c'est peut-être pour ça que ça siffle, mais on a des techniques qui permettent de mettre des masses sur les câbles pour limiter les balancements.

Mais avec les futurs câbles normalement, ils seront réglés, ils devraient moins se balancer.

Pascal CHAUSSE

Allez-y, poursuivez.

Michel LEDUC

Et juste si je peux me permettre, ce n'est pas le balancement qui crée une gêne, c'est le sifflement du vent dans le câble. Le fait qu'il soit gros, le ratio par rapport au fait qu'il soit fin, je crains à l'expérience de voile que j'ai de voiliers, plus les haubans sont fins, plus ça siffle, plus ils sont gros, moins ça siffle. Vous me dites que les futurs câbles seront plus fins, ils seront plus confortables, mais à mon avis ils vont générer plus de bruit que les anciens qui sont peut-être détendus ou autres, je ne sais, je pose la question.

Pascal CHAUSSE

Alors le sifflement c'est intéressant parce que vous pouvez préciser un peu le phénomène ?

Stéphane THIRIET

Ces phénomènes vibratoires ils sont également regardés. Il y a la possibilité d'ajouter des masses et de régler la tension des câbles pour que les fréquences vibration soient les plus adaptées possibles et je n'ai pas connaissance de problématiques de sifflements sur des câbles, en tous cas sur des câbles récents. Donc, on peut effectivement raisonnablement penser que dans une nouvelle configuration, avec des câbles récents, retendus, et avec des études à jour, on ne se retrouve pas dans une situation qui est plutôt liée, je pense, une dérive de l'installation existante avec des câbles qui se sont un petit peu dérégés au fil du temps.

Pascal CHAUSSE

Ce phénomène de sifflements vous l'entendez, enfin, c'est un phénomène qui remonte souvent ou pas vraiment ? D'accord, sur les ouvrages neufs à priori ça le fait beaucoup moins.

On poursuit, autre sujet, autre question, allez une précision. Oui, oui monsieur, je vous donne le micro, présentez-vous.

Jean Antoine FABY

Jean Faby, commune de Sotta. Oui, je réitère ma question concernant – en liaison avec ce qu'a dit Monsieur- les phénomènes liés à l'humidité, et certainement à la mauvaise qualité des câbles existants qui provoquent des grésillements assez importants, je pense que là les nouveaux câbles...

Stéphane THIRIET

Les nouveaux câbles mais, on va également vérifier l'ensemble de la ligne avec les distances de sécurité, les distances d'isolement, le nombre d'isolateurs qu'on va mettre entre le pylône et puis la ligne. Donc, tout ça sera remis au goût du jour pour permettre effectivement que des effets que vous voyez aujourd'hui qui n'étaient sûrement pas ceux de la ligne initiale, et les gênes occasionnées ne se voient plus une fois l'installation remise à neuf.

Jean Antoine FABY

.... D'amorçage

Stéphane THIRIET

Tout à fait, voilà. Vis-à-vis effectivement des points d'accrochage. Quand on a dit qu'on change les câbles, on change aussi des isolateurs qui permettent de respecter des distances et de limiter les phénomènes d'amorçage qu'on pourrait voir.

Pascal CHAUSSE

D'accord merci, alors autre sujet, autre question, autre précision ? Par rapport aux travaux, par rapport à vos projets, n'hésitez pas. Oui, vous monsieur, allez-y.

Michel LEDUC

Juste, qu'en est-il des champs magnétiques qui sont évoqués autour des câbles ? 50 mégawatts on passe à 100 mégawatts, existent-t-il vraiment ? Est-ce une légende urbaine ?

Pascal CHAUSSE

C'est une très bonne question ; ce n'est pas une légende urbaine non plus, ni rurale.

Stéphane THIRIET

Les champs magnétiques existent dans le cas de nos liaisons courant continu, par contre ils sont très très faibles. Aujourd'hui, si on prend l'ordre de grandeur des champs magnétiques qui sont les champs magnétiques de la liaison SACOI, l'ordre de grandeur est le même que le champ magnétique terrestre quand vous êtes vraiment proche du conducteur, et ce sont des niveaux qui décroissent très rapidement, et qui sont complètement dilués dans le champ magnétique terrestre assez rapidement. Donc, on respecte la réglementation en vigueur et on parle de micro-tesla pour le niveau de champ magnétique de la liaison SACOI. Les seuils aujourd'hui qui sont les seuils recommandés au niveau européen et au niveau de l'OMS, ils sont grosso modo 1000 fois plus élevés que le champ magnétique de la liaison SACOI. Donc, on est vraiment avec des niveaux très faibles, qui respectent largement les réglementations en vigueur et qui décroissent très rapidement quand on s'éloigne de la ligne.

Pascal CHAUSSE

Je vous donne le micro

Michel LEDUC

On évoque l'augmentation de puissance de SACOI3 ?

Stéphane THIRIET

Vous avez raison. On restera avec SACOI3 avec des champs magnétiques qui restent de l'ordre des micro-tesla et similaires au niveau actuel. Je vais devoir être un petit peu plus technique. Donc, vous avez évidemment une augmentation de champ magnétique qui sera lié à l'augmentation de transit de la ligne et, par contre, le courant qui circulera en sens opposé dans chacun des câbles dans la nouvelle configuration alors que dans la configuration actuelle le courant ne circule que dans un seul sens. EDF a réalisé des modélisations numériques qui montrent que les champs magnétiques générés par chacun des câbles vont se compenser partiellement en atténuant l'augmentation lié au transit plus important.

Cette modification de configuration vient compenser la légère augmentation de champ magnétique qui est liée à l'augmentation d'intensité dans la ligne. Voilà, c'est un petit peu technique mais globalement on a fait des études qui nous montrent que le champ magnétique reste similaire, de par l'augmentation d'un côté et la compensation de l'autre.

Pascal CHAUSSE

Merci c'est précis. Oui excusez-moi, je me permets de vous donner le micro pour l'enregistrement.

Jean Antoine FABY

Est-ce qu'il y a une différence entre l'alternatif et le continu puisque vous m'aviez dit tout à l'heure qu'on pouvait avoir de l'alternatif et du continu ? Il y a une différence là-dedans au niveau du champ magnétique.

Stéphane THIRIET

Alors on a effectivement des champs statiques avec les liaisons à courant continu.

Pascal CHAUSSE

La SACOI est à courant continu et le restera ?

Stéphane THIRIET

La SACOI est à courant continu et le restera, et nos éléments de comparaison effectivement quand on parle du champ magnétique terrestre ou bien quand on parle d'aimant c'est vraiment de champ magnétique continu. Et après, vous avez la fréquence du courant dans le cas du courant alternatif, aujourd'hui c'est le 50 hertz, qui génère un champ magnétique variable qui sont effectivement différents et que l'on compare plutôt dans ce cas-là, aux équipements que vous avez chez vous, qui fonctionnent en alternatif et qui génèrent aussi des champs magnétiques variables. Vous avez des champs magnétiques qui sont variables sur les lignes de transport d'électricité.

Donc voilà les éléments de comparaison : le champ magnétique statique de la liaison SACOI que l'on peut comparer avec le champ magnétique terrestre, le champ magnétique variable des lignes de transport ou des lignes basse tension comme le courant électrique que vous avez chez vous que l'on peut comparer aux champs magnétiques de vos équipements de la vie de tous les jours.

Pascal CHAUSSE

Alors merci pour ces précisions, on apprend des choses. On poursuit, c'est nécessaire d'échanger sur ces questions ; si vous avez d'autres points, si vous avez envie d'autres précisions que vous souhaiteriez avoir.

On a vu un petit peu le planning des travaux, enfin les délais, les différents travaux qui allaient être faits. Bon, je vous redonne le micro, après je ne vous torturerai pas plus.

Michel LEDUC

Alors, juste une curiosité. La SACOI est sous tension en permanence ou y a-t-il des périodes de l'année ou des périodes où il n'y a pas d'énergie qui traverse ?

Stéphane THIRIET

Alors, quand on a fait la réunion hier la liaison SACOI était arrêtée. J'imagine qu'elle l'est également aujourd'hui. Elle est arrêtée trois semaines pendant l'année, pour réaliser la maintenance sur la station de conversion. Et puis après le transit sur la liaison SACOI est lié aux besoins de consommation, que ce soit entre l'Italie et la Sardaigne ou que ce soit pour la Corse. Lors des arrêts programmés liés aux travaux de maintenance, ou des arrêts fortuits, parce qu'il arrive qu'il y ait des incidents sur les lignes qui déclenchent, on peut être amené à compenser l'énergie perdue sur la liaison. Et puis après, en fonction de la consommation, et du mix énergétique disponible on aura tendance par exemple à l'utiliser moins quand on aura beaucoup de renouvelables à un moment donné de la journée, par exemple au midi solaire quand on aura beaucoup de production photovoltaïque, et à augmenter la puissance venant de la liaison SACOI pour passer la pointe de 19 heures quand dans les foyers en Corse on a besoin d'électricité et qu'il n'y a plus de soleil et donc plus de production photovoltaïque.

Pascal CHAUSSE

C'est très intéressant ; poursuivez si vous avez d'autres sujets qui vous intéressent, profitez-en, vous avez des ingénieurs qui ont des choses à dire.

Autre point, autre sujet ?

Bon parfait, je vous remercie, de toute façon dont on peut poursuivre évidemment et discuter plus librement en face à face.

Stéphane THIRIET

N'hésitez pas à aller sur le site internet s'il y a d'autres questions qui vous viennent pour prolonger effectivement l'échange et puis il y aura une deuxième vague de concertation, on conserve vos coordonnées.

Pascal CHAUSSE

Vous serez informés de la suite, c'est le but.

Merci à vous.